

M2 après M2 (« One-year Master »)

Renaissance : Genèse de l'Europe Moderne
(Late Medieval and Early Modern European Studies)

1. Présentation

Le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance propose un Master interdisciplinaire ouvert aux étudiants français ou étrangers déjà titulaires d'un master qui souhaitent acquérir une spécialisation en Études Renaissance. Il leur permet, en un an, de suivre entre douze et vingt-cinq cours et séminaires de haut niveau couvrant l'ensemble des domaines d'études de la Renaissance (histoire, histoire de l'art, histoire du livre, histoire des sciences et techniques, philosophie, musicologie, architecture, littérature française, littérature néolatine, littératures et civilisations italienne, anglaise, allemande, espagnole ou néerlandaise, histoire de la culture et du patrimoine, etc.), et d'obtenir un Master 2 de l'Université François-Rabelais de Tours, mention « Patrimoine : écrit, matériel, immatériel », spécialité « Renaissance : Genèse de l'Europe Moderne ». Les tableaux ci-dessous décrivent le contenu et l'organisation des deux semestres de ce master.

2. Organisation du Master

Premier semestre				
UE	Volume UE (hor. / ECTS)	ECTS	EC	Horaire
UE 40 Séminaires « Renaissance et Patrimoine »	120 h et 20 ECTS	2	Historiographie de la Renaissance	12 h
		4	Histoire de la Renaissance (I)	24 h
		4	Introduction à la philosophie de la Renaissance	24 h
		4	Littérature et civilisation anglaises	24 h
		4	Histoire de la peinture de la Renaissance	24 h
		4	Histoire de l'architecture et de la peinture du Moyen Âge	24 h
		2	Introduction à l'histoire de l'art de la Renaissance	12 h
		2	Introduction à la musique de la Renaissance	12 h
		2	Archéologie du livre imprimé	12 h
		2	Histoire du livre et culture de l'imprimé	12 h
		2	Épistémologie de la culture	12 h
		2	Philosophie de la Renaissance (I)	12 h
		2	Histoire de la Renaissance (II)	12 h
		2	Musicologie de la Renaissance (I)	12 h
		2	Littérature française et néolatine (I)	12 h
		2	Théâtre européen de la Renaissance (I)	12 h
		2	Langue et civilisation espagnoles (I)	12 h
		2	Langue et civilisation allemandes	12 h
		4	Produire des images	24 h
		4	Les arts visuels à l'époque moderne	24 h
		2	Texte et images	12 h
		2	Histoire de la peinture de la Renaissance	12 h
UE 41 Dossier de synthèse	10	10	Rapport de suivi d'études	-
TOTAL semestre	120 h	30		

Second semestre				
UE	Volume UE (hor. / ECTS)	ECTS	EC	Horaire
UE 42 Séminaires « Renaissance et Patrimoine »	120 h et 20 ECTS	2	Philosophie de la Renaissance (II)	12 h
		4	Musicologie de la Renaissance (II)	24 h
		4	Architecture et rhétorique	24 h
		4	Littérature et civilisation italiennes	24 h
		4	Littérature française et néolatine (II)	24 h
		2	Humanisme	12 h
		2	Sciences, savoirs et techniques	12 h
		2	Croyances et pratiques religieuses	12 h
		1	Renaissance en questions	12 h
		1	Patrimoine en questions	12 h
		2	Histoire de la Renaissance (III)	12 h
		2	Musicologie de la Renaissance (III)	12 h
		2	Philosophie de la Renaissance (III)	12 h
		2	Littérature française et néolatine (III)	12 h
		2	Théâtre européen de la Renaissance (II)	12 h
		2	Langue et civilisation espagnoles (II)	12 h
		2	Histoire de la médecine de la Renaissance	12 h
		2	Musique et liturgie	12 h
		4	Théorie de l'architecture de la Renaissance	24 h
		2	Langue et civilisation néerlandaises	12 h
		2	Études italiennes	12 h
UE 43 Dossier de synthèse	10	10	Rapport de suivi d'études	-
TOTAL semestre	120 h	30		
TOTAL année	240 h	60		

3. Déroulement du master et modalités d'évaluation

L'année est organisée en deux semestres. Le premier semestre commence début septembre et s'achève fin décembre, le second semestre commence mi-janvier et s'achève mi-mai. Chaque étudiant doit choisir à chaque semestre entre 5 et 10 cours et séminaires totalisant 120 h et correspondant à 20 ECTS (European Credit Transfert System). Le choix de ces cours et séminaires s'effectue avec l'aide et les conseils d'un enseignant référent, qui accompagne l'étudiant pendant toute son année ; c'est également en accord avec l'enseignant référent que chaque étudiant choisit à chaque semestre les trois cours ou séminaires pour lesquels il sera évalué (les autres cours et séminaires suivis sont validés par un simple certificat de présence). Enfin, c'est également à l'enseignant référent que chaque étudiant remet, à chaque semestre, un essai de 10 à 15 pages dans lequel il fait le bilan de son semestre, analyse ses acquis et les rapporte à son projet de recherches personnel.

L'enseignant référent joue donc un rôle essentiel dans l'année de « M2 après M2 » : il accompagne toute l'année passée au CESR, il assure le suivi des travaux, et il permet à chaque étudiant de bénéficier d'un encadrement individuel ainsi que d'une source d'aide et de conseil pédagogiques et scientifiques non seulement pour son année passée au CESR mais aussi pour la poursuite de ses recherches ultérieures. Tous les enseignants et les chercheurs du CESR peuvent jouer le rôle de référent ; il est possible de prendre contact avec un référent du CESR avant même l'inscription (voir la liste des enseignants avec leurs spécialités).

D'autre part, le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance n'est pas seulement une unité de formation et de recherche de l'Université de Tours, c'est aussi un laboratoire de recherche du CNRS : toutes les activités de recherche du laboratoire sont ouvertes aux étudiants du M2 après M2 (colloques, journées d'études, conférences, tables rondes, etc.). L'enseignant référent est aussi là pour informer et conseiller chaque étudiant sur le programme scientifique du laboratoire pour l'année.

4. Modalités de contrôle des connaissances

Semestre	UE	Modalités d'évaluation	Coeff et UE
Premier semestre	UE 40	Sur l'offre totale (22 cours et séminaires), chaque étudiant choisit 120 h de cours (soit 5 à 10 cours), soit 20 ECTS. Trois de ces cours, définis en accord avec l'enseignant référent, sont validés* (les autres cours choisis sont sanctionnés par un certificat d'assiduité).	La note de l'UE est la moyenne des trois notes obtenues dans les trois évaluations. ECTS de l'UE = 20 Coeff. de l'UE = 2
	UE 41	Chaque étudiant remet à son tuteur, avant le 15 janvier, un essai de 10 à 5 pages synthétisant les acquis de son semestre et les rapportant à son projet de recherches personnel.	La note peut porter sur l'écrit seul ou comporter aussi une partie orale (entretien avec le référent). ECTS de l'UE = 10 Coeff. de l'UE = 1
Deuxième semestre	UE 42	Sur l'offre totale (21 cours et séminaires), chaque étudiant choisit 120 h de cours (soit 5 à 10 cours), soit 20 ECTS. Trois de ces cours, définis en accord avec l'enseignant référent, sont validés* (les autres cours choisis sont sanctionnés par un certificat d'assiduité).	La note de l'UE est la moyenne des trois notes obtenues dans les trois évaluations. ECTS de l'UE = 20 Coeff. de l'UE = 2
	UE 43	Chaque étudiant remet à son tuteur, avant le 15 juin, un essai de 10 à 5 pages synthétisant les acquis de son semestre et les rapportant à son projet de recherches personnel.	La note peut porter sur l'écrit seul ou comporter aussi une partie orale (entretien avec le référent ou soutenance). ECTS de l'UE = 10 Coeff. de l'UE = 1

* voir dans le document ci-joint le détail des modalités de contrôle des connaissances cours par cours.